

Règlement des stages du 12 au 16 juillet

Lieu du stage :

Swiss CleverCenter

Rue du Simplon 1, 2e étage, 1020 Renens

Tél. : 078 306 18 75

Horaires

Échecs :

- Soit de 9h00 à 12h00

- Soit de 13h00 à 16h00

Inventions / Ingénierie HPI :

- Soit de 9h00 à 12h00

- Soit de 13h00 à 16h00

Les enfants sont regroupés suivant leurs âges et niveaux. Les informations seront communiquées ultérieurement. Merci d'entourer vos préférences.

Journée continue : 9h00 – 16h00

1. Discipline et ponctualité

Une attitude respectueuse envers les autres enfants, les enseignants et le matériel est attendue de chaque participant.

En cas de comportement perturbateur ou dangereux :

1. un premier avertissement sera adressé aux parents ;
2. un second avertissement pourra être donné ;
3. en cas de récidive, Swiss CleverCenter pourra mettre fin à la participation de l'élève, sans remboursement des montants déjà versés.

Un comportement respectueux est également attendu de la part des parents dans leurs échanges avec l'équipe encadrante.

La ponctualité est obligatoire. Toute arrivée tardive ou comportement inapproprié pourra entraîner un avertissement, voire l'exclusion du stage, sans remboursement.

2. Paiement et conditions d'inscription

Les frais de participation sont à régler dans les 10 jours suivant la réception de la facture.

Le paiement garantit la réservation de la place de l'enfant.

Règlement des stages d'été – du 12 au 16 octobre 2026

Les frais ne sont pas remboursables, sauf en cas d'annulation du stage par Swiss CleverCenter.

3. Annulation

En cas d'annulation du stage par Swiss CleverCenter (force majeure ou nombre insuffisant de participants), l'intégralité des frais sera remboursée.

4. Organisation des repas

Les enfants inscrits en journée continue doivent apporter leur propre repas.

Un micro-ondes est à disposition sur place.

Pour le goûter du matin et de l'après-midi, les enfants peuvent apporter quelque chose ; Swiss CleverCenter mettra également des fruits à disposition.

5. Assurance et responsabilité

Les participants doivent être assurés personnellement contre les accidents.

Swiss CleverCenter décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels.

Dès la fin de l'activité, l'enfant n'est plus sous la surveillance de Swiss CleverCenter. La responsabilité incombe dès lors entièrement aux parents.

6. Utilisation d'images

Des photos et/ou vidéos peuvent être prises pendant le stage à des fins pédagogiques ou promotionnelles. En signant ce règlement, les parents autorisent Swiss CleverCenter à utiliser ces images, sauf indication contraire écrite transmise avant le début du stage.

Règlement des stages d'été – du 12 au 16 octobre 2026

7. Confirmation

En signant ce document, les parents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et s'engagent à le respecter.

Nom et prénom de l'enfant : _____

Nom du/de la responsable légal(e) : _____

Adresse :

Numéro de téléphone : _____

Personne à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

Allergies, maladies, traitements ou médicaments à prendre :

(Aucun médicament ne sera administré à l'enfant par l'équipe encadrante sans autorisation écrite préalable des parents et indication précise du traitement.)

Problèmes de comportement, difficultés particulières ou autres informations utiles :

Remarques :

Date : _____

Signature : _____